

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA ComUE
UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES

**LISTE DE CANDIDATURES - Collège des USAGERS
Circonscription UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE**

SCRUTIN DU MARDI 05 AVRIL 2022

Date limite de dépôt : **Judi 24 mars 2022 à 12h00 au SAJI**

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- Soit déposé directement auprès du Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre, contre remise d'un récépissé de dépôt, **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyé par courrier, via lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un mail (election@liste.parisnanterre.fr) :

« Elections ComUE - À l'attention de la Présidente de la ComUE UPL »
Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Bâtiment Grappin - Bureau B705)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex

Le dépôt des listes peut être effectué par toute personne, personnel ou usager de l'établissement exclusivement. En conséquence, il appartient à une organisation de mandater la personne de l'établissement qui pourra déposer la liste de candidats en son nom, et de signifier ses nom et prénom au SAJI à l'adresse election@liste.parisnanterre.fr. Ce dépôt a lieu en même temps que les déclarations individuelles de candidature. Le dépôt d'une liste par une personne extérieure à l'établissement est interdit.

⚠ Le mandataire de dépôt de liste ne doit pas être confondu avec le mandataire de liste et le mandataire de liste suppléant : ces derniers, désignés parmi les candidats de la liste sont les interlocuteurs exclusifs des services de l'université.

Tous les champs sont obligatoires.

NOM DE LA LISTE :

MANDATAIRE DE LISTE :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

MANDATAIRE DE LISTE SUPPLEANT :

NOM : Prénom :
Mail :@parisnanterre.fr

COMPOSITION DE LA LISTE

	NOM - Prénom	N° CARTE ETUDIANT	UFR/ Institut/ Ecole doctorale/ Service commun	SEXE H / F	SECTEUR DE FORMATION
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Profession de foi (*facultative*)

Appartenance ou soutien dont bénéficie la liste (*facultatif*) qui sera le cas échéant mentionnée sur l'intranet et les bulletins de vote :

.....

Attention : Chaque liste assure la représentation d'au moins deux des grands secteurs de formation enseignés dans l'établissement (les disciplines juridiques, économiques et de gestion ; les lettres et les sciences humaines et sociales ; les sciences et technologies).

Le nombre de candidats sur la liste ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir ; La liste de candidats peut être incomplète, dans le respect des conditions posées par les articles L. 719-1 et D. 719-22 (6 sièges étant à pourvoir au total (3 titulaires + 3 suppléants), la liste doit comprendre au moins 3 candidats) ; La liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ; Nul ne peut siéger à plus d'un conseil (Code de l'Education, article L. 719-1).

Fait le : à :

Signature **originale** manuscrite (au stylo à bille et non photocopiee) du mandataire de liste :